



MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA

MANDARA MOUNTAINS DEVELOPMENT AUTHORITY

B.P. : 246 – ☎ : 222-293-047 – MAROUA - E-mail : midimaen@yahoo.fr Site Web : <http://www.midima.cm>

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MIDIMA

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 002/ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2023 du 12 AVR 2023

En procédure d'urgence

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA, DEPARTERMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2023

Imputation : LIGNE : 222303

1- Objet de la Consultation

Le Directeur Général de la MIDIMA, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA), un Avis de Consultation pour la fourniture des matériels informatiques.

2- Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des équipements suivants :

N°	Désignation	Unité	Qté
01	Ordinateur Laptop	U	04
02	Ordinateur Desktop	U	03
03	Imprimante couleur	U	01
04	Scanneur en haut volume	U	01
05	Scanneur Scanjet pro	U	01
06	Photocopieur	U	01
07	Licence système d'exploitation	U	10
08	Licence Microsoft	U	10
09	Anti-virus	U	15
11	Disque dur	U	14

3- Participation et Origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de fourniture et des équipements en matériel informatique et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en vigueur.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.



4- Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par le Budget Opérationnel de la MIDIMA au titre de l'exercice 2023, **Imputation** : Ligne : 222303. Le coût estimatif des prestations est de **neuf millions cent mille (9 100 000) francs CFA TTC**.

5- Consultation du dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua.

6- Acquisition du Dossier de Consultation

Le dossier de cotation peut être obtenu au secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua sur présentation d'un reçu de versement d'une somme de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier payable dans le **compte CAS ARMP logé à la BICEC N°97568660005-16**.

7- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en **deux (02) volumes** ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **Volume 1** : Dossier Administratif (enveloppe A) ;
- **Volume 2** : Dossier Financier (enveloppe B)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermées et scellées portant uniquement la mention de l'avis en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de l'avis et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8- Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions de l'avis, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusé de réception sous pli fermé, au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua (**B.P. : 246 Maroua Tél. : 222 293 047**) au plus tard le 15^{ème} jour après parution dans le JDM/ARMP et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 002 /ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2023 du 12 AVR 2023

En procédure d'urgence

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUE À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA, DEPARTERMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2023

Imputation : LIGNE : 222303

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9-Recevabilité des offres

La date de recevabilité des offres est fixée au plus tard le 26 AVR 2023 à **10 heures** précises au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°8 de la cotation, d'un montant de **cent quatre-vingt-deux mille (182 000) FCFA**, et valable pendant trente jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 26 AVR 2023 à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la MIDIMA à Maroua, en présence des soumissionnaires.

11- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette cotation, le délai de réponse est fixé à **Quinze (15) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la cotation.

12- Délai d'exécution des prestations

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des matériels est de **trois mois (03)**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

13- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **deux (02) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2^{ème} étape** : Vérification des offres financières des prestataires après confirmation des justificatifs des précédentes prestations et dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2- Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration ;
- b) Documents falsifiés ou scannés.

13.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

13.2 – Critères essentiels

- ✓ Présentation générale de l'offre ;
- ✓ Organisation du Service Après-Vente (SAV) dans l'entreprise ;
- ✓ Qualification et expérience de moyens humains à mobiliser ;
- ✓ Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- ✓ Pertinence du planning et de délai de livraison.

Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 75% de OUI seront éligibles à l'analyse financière.

14- Attribution de la Lettre-Commande

Le Directeur Général de la MIDIMA, Maître d'Ouvrage et Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

15- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la MIDIMA, (Tél. : 237 222 293 047/ BP : 246 Maroua).

AMPLIATIONS :

- ARMP/EN
- MINMAP/DR
- MINEPAT/DR
- Président CIPM/MIDIMA
- Affichage
- Archives/Chrono

Fait à MAROUA, le 11 AVR 2023

Le Directeur Général de la MIDIMA
Autorité Contractante



Bakari Robert
Administrateur Civil Principal